

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Henri Couturier, 30 mars 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henri Couturier, 30 mars 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[30 mars 1881](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Couturier, Henri \(1813-1894\)](#)
Lieu de destination65, rue des Saints-Pères, Paris
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin avertit Couturier qu'il expédie à Vienne les deux tables d'école qu'il a demandées.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 404r, sont copiées la lettre de Godin à Henri Couturier du 30 mars 1881 et la lettre de Godin à Émile Ségard du 31 mars 1881.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Éducation](#)

Lieux cités[Vienne \(Isère\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (404r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris le 21 mars 1881

Gisors 31 mars 81

Cher Monsieur Constantier,

Je vous fais connaître
aujourd'hui les faits en
question, à Vieux-
comme vous l'avez
demandé.

Bien cordialement
à vous.

Georges

Monsieur Ségard,

Je suis surpris de
n'avoir pas reçu de
réponse à la lettre qui
vous a été écrite concer-
nant le dépôt légal du
"Derain". J'ai reçu en com-
munication une lettre de
M. Ségard de Vervins qui
me ferait craindre un
procès par votre faute.

Dites-moi donc, par
retour du courrier, ce qu'il
en est?

Je vous salue
sincèrement.

Georges